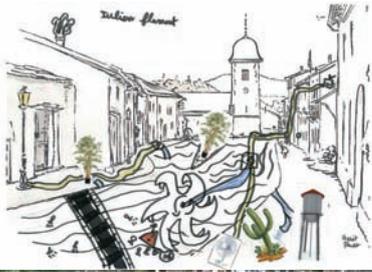


Une autre vie s'invente ici

51 Initiatives pour le climat

Les **Parcs** s'engagent



RETROUVEZ LES 51 INITIATIVES
SUR LE SITE DES PARCS NATURELS REGIONAUX,
www.parc-naturels-regionaux.fr

Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux

 [fb.com/federationPNR](https://www.facebook.com/federationPNR)

 [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

© Photos extraites des 51 Fiches - Parcs naturels régionaux

Parc des Alpilles

Les Conseils en Énergie Partagée : proximité et partage

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

A l'heure où réduire les consommations d'eau et d'énergie est un engagement fort de la part des communes rurales, le conseil en énergie partagée (CEP) leur permet d'accéder à un technicien spécialisé, ce que leur budget ne leur autorisait pas.

Le CEP dispense ses compétences directement dans les communes où il passe plus de 180 jours par an. Ainsi intégré aux services comme un agent de la commune, il apporte l'esprit Parc au sein même de la municipalité dans laquelle il travaille. Il est amené à réfléchir aux problématiques énergétiques et eau des communes dans leurs dimensions habituelles mais il y intègre d'autres aspects moins courants : les oiseaux, les chauves-souris, les milieux naturels, le développement durable, la planification urbaine, ... le tout avec la vision territoriale caractéristique des Parcs.

En résulte une vision claire et actualisée du patrimoine communal, de son fonctionnement et des pistes pour l'améliorer en vue d'une gestion patrimoniale durable.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Rénovation des réseaux d'éclairage public, isolation des bâtiments
- Prévision de 100 tonnes de CO₂ évitées

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Présence au cœur même des communes
- Connaissance fine du patrimoine communal
- Valorisation de l'action du Parc auprès des communes

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficulté à mobiliser les communes plus de 4 ans
- Pérenniser le dispositif et le développer sur les communes non adhérentes
- Mettre en œuvre des travaux de rénovation en partenariat avec l'opérateur énergétique régional

■ DATES / DURÉE

En action depuis septembre 2010

■ DONNÉES

- 10 communes adhérentes
- 550000 kWh de consommation économisés
- 260 000 € d'économies

■ RÔLE DU PARC

Initiateur et développeur de la démarche
Gestionnaire du CEP

■ CONTACT

Laurent FILIPOZZI
04.90.54.24.10
<http://www.parc-alpilles.fr/>





Parc des Ardennes

Gestion différenciée des infrastructures énergétiques

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Les espaces sous les lignes électriques en milieu forestier sont entretenus par des coupes régulières de taillis divers, de ronces, de fougères aigles envahissantes,... Mais leur rôle pour la biodiversité n'est pas pris en compte alors qu'ils pourraient être entretenus de manière plus favorable aux animaux.

Pour les lignes qu'il gère, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) a réalisé ponctuellement des partenariats avec les sociétés de chasse locales et les communes concernées afin de valoriser ces espaces. L'objectif du projet est de généraliser le mode de gestion de ces espaces qui représentent 900 hectares sur le territoire du Parc.

Le Parc réalisera des analyses de sols pour déterminer, avec RTE et les acteurs locaux, des solutions de gestions adaptées. Celles-ci pourront être la restauration de milieux humides dégradés, constituant des réserves de biodiversité et d'eau utiles ou la plantation de taillis à courte rotation, pour alimenter des chaufferies-bois. Les scénarios de gestion les plus pertinents seront présentés aux collectivités. L'entretien de ces espaces sera réalisé en partenariat.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Restauration et création de milieux remarquables (îlots arbustifs, tourbières, mares, haies, lisières)
- Préservation des continuités écologiques

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Participation au programme LIFE Elia
- Optimisation de la gestion de ces espaces pour RTE (coût moindre)

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Étendre les actions à l'ensemble des lignes électriques du Parc

■ DATES / DURÉE

2015-2017

Objectif final : 2023

■ DONNÉES

Objectif pour 2023 : 50 mares (dont 10 pour le Triton crêtés), 10 km de haies et 68 îlots arbustifs en Thiérarche, 131 ha de lisières, landes et tourbières dans le massif forestier

■ RÔLE DU PARC

Maîtrise d'ouvrage, ensembleur

■ CONTACT

Virginie GRAITSON-SCHMITT

03.24.42.90.57

www.parc-naturel-ardennes.fr



Parc d'Armorique

Éco-produire en Armorique

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

À travers un projet sur le thème de l'économie verte (Projet AME, Modélisation d'Économie verte en Armorique), le Parc a animé une démarche de mise en réseau des entreprises de son territoire. Les chefs d'entreprises ont exprimé le souhait de travailler ensemble sur la valorisation collective de leurs flux (co-produits) dans une logique d'économie circulaire. Une plate-forme collaborative numérique a ainsi été mise en place pour identifier les flux des entreprises.

Le projet Éco-Produire en Armorique constitue la suite opérationnelle et la concrétisation sur le terrain de cette première initiative. La démarche vise à identifier et quantifier les flux de matières et d'énergie. Dans un contexte géographique (milieu rural en territoire périphérique) où la question logistique est cruciale, l'objectif du projet est de réussir à optimiser certains flux de matière et d'énergie afin de montrer qu'il est possible de diminuer les coûts environnementaux tout en continuant à créer de la richesse.

Pour l'année 2015, les diagnostics de flux seront réalisés, puis en 2016 un scénario de mise en œuvre opérationnelle à dérouler sur plusieurs années sera choisi.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Économies d'eau et d'énergie
- Diminution de la production globale de déchets
- Diminution des émissions de CO₂

■ DATES / DURÉE

2015 : réalisation des diagnostics
2016 : choix du scénario et recherche de financements

■ DONNÉES

- 4 zones d'activités économiques
- Une centaine de PME et TPE
- 10 à 15 diagnostics de flux

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur
Assistance à la maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Caroline François-Even
02.98.81.90.08
<http://www.pnr-armorique.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Travail collaboratif entre TPE et PME
- Expérimentation de l'écologie industrielle dans les territoires ruraux
- Diminution des charges des entreprises et augmentation de leur rentabilité nette (compétitivité)

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Des coûts de mise en œuvre des synergies (investissements) parfois très élevés
- De nombreux freins réglementaires à surmonter
- Mobilisation de l'ensemble des chefs d'entreprises difficile



Parc de l'Avesnois

Les éco-événements : intégrer le développement durable dans l'événementiel

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Conscients des impacts que joue l'événementiel sur l'environnement, la population et l'économie, les organisateurs d'événements souhaitent mettre en place des actions pour les atténuer. Pour les accompagner dans leurs réflexions, un guide et un site internet dédié ont été réalisés.

Les organisateurs élaborent une série d'actions concernant plusieurs thématiques : déchets, alimentation, transport, prévention,... Ils signent une charte d'engagement avec le Parc qui en retour met à disposition un panel d'éco-matériels (gobelets réutilisables, poubelles de tri, toilettes sèches...) et relaye l'éco-événement sur plusieurs supports de communication. Depuis 2014, le dispositif s'autonomise ; les organisateurs se sont rassemblés en un collectif. Une liste de diffusion a été créée par le Parc pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques et sur leurs événements. Le collectif se réunit 3 à 4 fois par an, réfléchit aux bonnes pratiques et aux solutions pour aller plus loin. Au vu de la demande croissante, le Parc s'est rapproché des collectivités pour démultiplier l'offre en mettant en place des acteurs-relais auprès des collectivités (stockage de matériel).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution de la production de déchets et amélioration de leur tri sélectif
- Diminution de l'émission de CO₂ liée aux déplacements des organisateurs et du public

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2008

■ DONNÉES

- 3 éco-événements en 2008
- 44 éco-événements en 2015

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Melvin DELJEHIER
03.27.77.51.60
<http://www.parc-naturel-avesnois.fr>
<http://www.eco-evenements-pnra.com/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Des organisateurs qui choisissent les actions à mettre en place (pas d'obligation) et donc s'investissent et améliorent le dispositif
- Mise en place d'un tarif préférentiel (précarité) et accessibilité PMR

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Généraliser la démarche éco-événements à l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire du Parc
- Mobiliser les intercommunalités pour le relais auprès des organisateurs d'éco-événements



©Parc de l'Avesnois

Parc des Ballons des Vosges

Pôle de l'Eco-Construction des Vosges (PECV)

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Projet-pilote d'urbanisme opérationnel, le Pôle de l'Eco-Construction des Vosges fait de la valorisation du patrimoine industriel un vecteur de développement local pérenne. Ce projet de reconversion d'une ancienne filature du XIX^e siècle (manufacture des Aulnes) située à Fraize vise à promouvoir et développer l'éco-construction dans la vallée de la Meurthe et à devenir un espace de référence à l'échelle du Grand Est. C'est également un projet urbain qui repense les déplacements internes à la ville en favorisant les modes doux.

Le site du PECV sera lui-même support de sensibilisation et de formation au travers de la réhabilitation des bâtiments existants qui doit être démonstrative de la mise en oeuvre d'éco-matériaux, d'une performance énergétique poussée et faisant la part belle aux énergies renouvelables.

En complément, il sera également possible de voir des opérations de logements performants d'un point de vue énergétique et ayant mis en oeuvre des éco-matériaux appliqués à la construction neuve.

Les premiers travaux d'aménagement ont été réalisés (déconstruction, premières cellules entreprises,...).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Reconversion d'une friche pour le développement local
- Diminution des émissions de GES par l'incitation aux modes de déplacement doux
- Implantation d'énergies renouvelables

■ DATES / DURÉE

Lancement : janvier 2010

Finalisation des locaux de formation : Octobre 2015

■ DONNÉES

- Surface d'activité prévue : 2 600 m²
- Surface habitable : 1 300 m²
- ÉcoQuartier : 14 logements

■ RÔLE DU PARC

Ensemblier, accompagnateur, assistance à maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Jérémy RONCHI

03.89.77.90.34

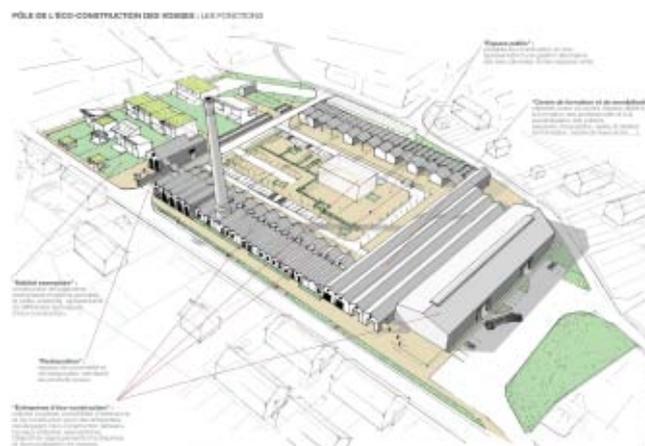
<http://www.parc-ballons-vosges.fr>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Réhabilitation de bâtiments industriels (friche) pour y implanter de nouvelles activités
- Application des techniques de l'éco-construction
- Lauréat du prix "Lorraine Qualité environnementale"
- Label "Engagé dans la démarche ÉcoQuartier"

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Projet lourd à porter pour des petites collectivités
- Requier la mobilisation d'outils fonciers (Établissement Public Foncier régional)



©Parc des Ballons des Vosges

Parc des Baronnies Provençales

Nuit et paysage nocturne, une énergie positive

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans sa Charte, le Parc s'est fixé pour but de favoriser l'intégration de la transition énergétique dans les esprits par l'approche « sensible » des paysages nocturnes, part directement visible d'un rapport raisonné à l'éclairage et à la consommation d'énergie. Il s'agit d'établir une synergie entre développement touristique durable et excellence énergétique et de devenir un des premiers Parcs européens à être labellisé internationalement comme réserve de ciel étoilé (label IDSA), label exigeant une diminution massive de l'éclairage.

La « culture de la nuit », que cet objectif suppose, se construit déjà avec un service de conseil en énergie du Parc pour réduire et requalifier l'éclairage public, une plateforme web pour les professionnels de l'astronomie et des actions culturelles autour de la nuit (histoire de l'éclairage, visites nocturnes de villages et sites, course cycliste « Baronuit...»). De plus, l'action a pour fer de lance le projet de création d'un sentier paysager démonstratif – le Sentier des étoiles – sur la préservation du paysage nocturne et l'éclairage durable. Activité touristique, artistique et culturelle inédite, cet aménagement sera conçu pour être exclusivement vu et pratiqué de nuit, avec des moyens d'éclairage alternatifs.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Baisse de la consommation d'électricité
- Illustration valorisante, globale, ludique et non péjorative des économies d'énergie

■ DATES / DURÉE

Lancement début 2016
Horizon de réalisation : 2021

■ DONNÉES

- Les 86 communes du Parc et 15 communes associées potentiellement concernées
- 15 scientifiques, artistes et techniciens mobilisés

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Charles RONZANI, Audrey MATT
04.75.26.79.05
<http://www.baronnies-provencales.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Originalité de la démarche à travers l'approche sensible de la nuit
- Aspect totalement inédit des outils et des aménagements envisagés

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Manque de reconnaissance du thème transversal « nuit » en tant que tel
- Financements limités aux entrées techniques de requalification de l'éclairage ou à l'entrée touristique
- Réalisation des diagnostics et consensus politique autour des diminutions d'éclairage dans les communes



©PNRBP / Vincent Aubert

Parc des Boucles de la Seine Normande

Les haies : sources d'énergie et de qualité territoriale

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Sur l'initiative d'un exploitant agricole, implanté dans un marais en zone Natura 2000, le Parc a développé des conseils d'aménagement de haies pour préserver ce patrimoine agricole et paysager et le valoriser.

Les conseils fournis permettent aux exploitants de replanter des haies en respectant les essences locales ainsi que la forme traditionnelle. Ils leur permettent également de gérer cette ressource de bois afin de produire du bois déchiqueté utilisable sous forme de litière animale ou sous forme de plaquettes pour la filière bois-énergie.

L'objectif est de produire 600 à 700 m³ d'ici 10 ans dans le cadre d'une gestion bocagère continue.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Restauration du paysage bocager avec préservation de 112 ha de prairies humides
- Production à long terme de bois-énergie

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2009

■ DONNÉES

- Production attendue : 600 m³ valorisable à 30€ le m³
- Financement à 80 % par des fonds publics
- 2009 : 4 655 € (plantation)
- 2012 : 19 264 € (plantation et entretien)

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Mathilde ALLARD
02.35.37.23.16
<http://www.pnr-seine-normande.com/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Démarche initiée par l'exploitant, gage de motivation à long terme
- Valorisation économique des haies

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficultés à commercialiser les plaquettes bocagères (peu de marché)
- Nécessité de gérer la ressource durablement en évitant les coupes rases



©Parc des Boucles de la Seine Normande

Parc de la Brenne

Patrimoine Basse Consommation

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Compte tenu de la part du résidentiel dans la facture énergétique du territoire et de la précarité énergétique de nombreux foyers (60 % des foyers non imposables) le Parc a décidé d'agir dans la rénovation du patrimoine bâti existant par le biais d'un PIG Efficacité énergétique (Programme d'Intérêt Général).

Les bâtiments choisis représentent différentes typologies de bâti ancien. Un diagnostic énergétique et un bilan patrimonial sont réalisés avant les travaux et permettent d'établir une situation thermique dynamique. Les choix d'optimisation thermique sont appuyés sur plusieurs critères : utiliser les matériaux basiques du patrimoine (chaux, menuiseries bois, enduits et peintures naturels), privilégier les circuits courts et mettre en place des sources d'énergies renouvelables avec pour toile de fond la promotion de solutions adaptées par type de bâtiment.

L'efficacité thermique des bâtiments est mesurée après les travaux pendant 2 ans.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Des bâtiments anciens (antérieurs à 1945) qui après travaux suivent la RT2012 et améliorent le confort estival
- Utilisation de matériaux traditionnels (chaux, bois, peintures naturelles) en circuit court
- Implantation d'énergies renouvelables

■ DATES / DURÉE

Période de réalisation : 2013 - 2017

■ DONNÉES

- Exemple de coût de rénovation : 1580 € HT/m² soit 1780€ HT/m² habitable
- Objectif : rénover 100 logements par an

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Dany CHAPPIERO
02.54.28.12.12
<http://www.parc-naturel-brenne.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Organisation de chantiers ouverts pour la formation des artisans
- Suivi des bâtiments sur 2 ans avec enquête auprès des locataires
- Une action concernant le bâti ancien patrimonial

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Des financements complexes et rares, d'où des travaux réalisés *a minima* par les particuliers et moins qualitatifs
- Développer la formation sur chantier
- Multiplier les coopérations et partenariats pour être plus précis dans les rénovations



Parc de Brière

CALi TERR'

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Forts de plusieurs années de travail en commun, les acteurs locaux ont eu la volonté de passer d'une logique d'actions ponctuelles (samedis fermiers, viande bovine marque Parc,...) à une véritable stratégie de développement des circuits alimentaires de proximité. En 2012, ils se sont mobilisés pour construire une politique locale et pérenne d'approvisionnement de la restauration collective (établissements de santé, scolaire, entreprise) et renforcer la vente directe et les circuits de distribution (GMS, marchés, AMAP, commerçants, magasins de producteurs,...).

Le projet se décline en deux phases. La première (2012-2013) a permis d'établir un état des lieux partagé des circuits courts existants. Ces consultations et concertations ont permis d'engager les premières actions (charte de production, formations de producteurs et de cuisiniers de restauration collective, accompagnement de communes). Le projet s'oriente aujourd'hui vers sa phase opérationnelle : CALi TERR'. En s'appuyant sur les premiers retours d'expérience, les partenaires ont élaboré un programme d'actions afin de faire passer les circuits alimentaires de proximité à une autre échelle en accompagnant les acteurs et les porteurs de projet.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre par le recours à la vente directe

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Développement et aménagement des territoires
- Gain, économie, pouvoir d'achat
- Lien social (lien inter-générationnel, local ...)

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mobilisation d'acteurs très différents nécessitant un temps d'animation conséquent

■ DATES / DURÉE

État des lieux : 2012-2013

Phase opérationnelle lancée en janvier 2014

■ DONNÉES

- 106 fermes enquêtées
- 7 actions
- 9 partenaires

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Amandine DEMERSSEMAN

02.40.91.68.68

<http://www.parc-naturel-briere.fr/>





Parc de Camargue

Maison des produits de Camargue

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

La maison des produits de Camargue est née d'une volonté partagée entre des producteurs, les collectivités locales et le Parc de créer un lieu exemplaire et démonstratif en matière d'éco-construction et de valorisation et de promotion des produits locaux en circuit court. Les habitants et les visiteurs peuvent venir y découvrir la richesse des productions locales de qualité.

C'est également un lieu à vocation pédagogique pour faire connaître et comprendre les savoir faire locaux en matière de pratiques de production et culinaires à travers un cycle annuel d'animations.

Cette maison se veut démonstrative en mêlant qualité environnementale et recherche d'efficacité énergétique : bâtiment en ossature bois avec remplissage en paille de riz, toiture terrasse végétalisée, murs rideaux (vitrés), système de chauffage avec pompe à chaleur (PAC) air/air.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Développement de la vente directe
- Construction d'un bâtiment à énergie positive
- Utilisation de matériaux locaux dans la construction (éco-construction)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Valorisation de la paille de riz, déchet de production local
- Promotion des savoir-faire et des produits du territoire

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Garantir une animation de qualité et diversifiée
- Valoriser les techniques d'éco construction mises en œuvre dans le projet (mur et toiture en paille de riz enduit à la chaux sur ossature bois)

■ DATES / DURÉE

Lancement : 6 octobre 2008

Inauguration : 7 juillet 2015

■ DONNÉES

- Surface plancher du bâtiment : 230 m²
- 40 exploitations associées à la vente directe

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Lucile LINARD

04.90.97.10.40

<http://www.parc-camargue.fr/>



©Parc de Camargue

Parc des Caps et Marais d'Opale

Construire des bâtiments agricoles en bois local

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'objectif était de concevoir 2 bâtiments pilotes et vitrines respectant un certain nombre d'exigences environnementales dans une approche intégrée et globale. Pour cela le Parc a lancé auprès des agriculteurs de son territoire un appel à projets et en a retenu 2 qui ont fait l'objet d'une étude de conception poussée, alliant étude architecturale et étude thermique et énergétique. L'utilisation du bois local dans la construction des 2 bâtiments, en ossature-charpente et en bardage, a donné lieu à une étude spécifique de structure et a nécessité un travail de mise en réseau des acteurs du bois afin de rendre possible l'utilisation de bois régionaux aujourd'hui peu valorisés localement.

Les 2 bâtiments mis en œuvre sont entièrement en bois local (chêne, aulne, peuplier). Les éco-matériaux ont été privilégiés (laine de bois pour l'isolation, blocs de pierre ponce). Les niveaux d'isolation ont permis la division par 2 des consommations d'énergie moyennes. Des dispositifs de récupération d'eaux de pluie, d'échanges de chaleur et de gestions alternatifs des effluents ont également été mis en place.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réduction des émissions de CO₂ (utilisation de matériaux locaux)
- Économies de gaz propane et d'électricité
- Récupération des eaux de pluie, économies d'électricité (échangeurs de chaleur), amélioration de la qualité de l'air

■ DATES / DURÉE

Construction des bâtiments : 2013
Modèles constructifs bois local : 2015

■ DONNÉES

- Potentiel : 50 bâtiments par an (31 000 m²)
- Besoin annuel en bois : 2 257 m³ (poteaux, charpente, bardage)
- Volume de bois sciabls sur le territoire : 8 196 m³/an

■ RÔLE DU PARC

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

■ CONTACT

Axelle TRIPLET
03.21.87.90.90
<http://www.parc-opale.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mobilisation pluridisciplinaire des acteurs : agriculteurs, architectes, thermiciens, économes de la construction etc.
- Démonstration du potentiel d'utilisation du bois local dans la construction agricole

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Surcoût du bâtiment lié à l'usage du bois local étant donné que la filière n'est pas encore structurée
- Concevoir des systèmes constructifs optimisés sur un certain nombre de bâtiments types (modèles mixtes permettant de se rapprocher du coût des bâtiments du marché).



© Parc des Caps et Marais d'Opale

Parc des Causses du Quercy

Une autre nuit s'invente ici

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Afin de préserver la qualité de son ciel nocturne, le Parc cherche à maîtriser la pollution lumineuse. Compte tenu de la petite taille des communes, l'attention s'est portée sur l'extinction nocturne plutôt que sur des travaux coûteux de réfection de l'éclairage public.

Ces démarches peu coûteuses pour les communes, puisque nécessitant simplement la mise en place d'horloges astronomiques pour programmer les horaires de l'extinction en deuxième partie de nuit, permettent de faire rapidement des économies d'énergie et budgétaires significatives. Le Parc accompagne les communes dans la prise de décision, la sensibilisation des habitants et la valorisation de la démarche par la signature d'une charte avec l'ANPCEN (Association National pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) et la participation au concours Villes et villages étoilés.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution de la consommation d'électricité : économie de 2000 h d'éclairage par an
- Retour à un ciel nocturne sans pollution lumineuse bénéficiant aux observations astronomiques et à la nature

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Une appropriation locale de la nuit et de l'environnement nocturne comme Patrimoine
- Forte mobilisation des communes après un temps de concertation parfois long (jusqu'à 18 mois)
- Création d'un site internet dédié

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Impliquer de nouvelles communes au contact des communes voisines engagées

■ DATES / DURÉE

Lancement : 30 septembre 2010

■ DONNÉES

- 48% des communes en extinction totale ou partielle
- 38% en extinction totale
- 17 communes ont adopté la charte ANPCEN
- 10 Communes villes et villages étoilés

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Agathe KUHNEL
05.65.24.20.50
<http://www.parc-causses-du-quercy.fr/destination-parc/voir-faire/la-tete-dans-les-etoiles>



© Jérôme Morel



Parc de Chartreuse

Phénoclim

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Phénoclim est un programme scientifique et pédagogique qui invite le public à mesurer l'impact du changement climatique sur la flore dans les massifs montagneux français. Ainsi, le public observe le développement de plusieurs espèces végétales. Le Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CREA) analyse ensuite les données.

Le Parc incite les écoles élémentaires, les collèges et les lycées du Parc à participer à ce projet scientifique. Chaque classe choisit 3 espèces végétales parmi une liste donnée et observe les événements saisonniers (ouverture de bourgeons, floraison, déploiement des feuilles, changement de couleur du feuillage et chute de feuilles). Les élèves sont encadrés par des accompagnateurs en montagne formés au projet conjointement avec le Parc du Massif des Bauges.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Observation des impacts du changement climatique sur la flore
- Sensibilisation des scolaires, citoyens de demain

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Intervention des élèves dans un projet de science participative
- Coopération territoire – organisme de recherche
- Observations réalisées par des retraités pendant les vacances scolaires

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Périodes d'observations de la flore et calendrier scolaire en décalage

■ DATES / DURÉE

Lancement : 4 septembre 2009

■ DONNÉES

- 400 élèves mobilisés depuis 2009

■ RÔLE DU PARC

Ensemblier, accompagnateur

■ CONTACT

Sylvène ALLARD
04.76.88.75.20
<http://www.parc-chartreuse.net/>



Parc de Corse

Réhabilitation patrimoniale de bâtiments

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans un objectif d'exemplarité, le Parc a choisi de réhabiliter 3 de ses bâtiments pour les faire tendre vers les standards du BBC (Bâtiment Basse Consommation) tout en respectant leur caractère patrimonial. Les diagnostics énergétiques initiaux sont réalisés à l'aide de la thermographie. Compte tenu du caractère patrimonial des bâtiments, un cahier des charges strict a été réalisé : murs en pierre de 2 m d'épaisseur ne devant pas être isolé pour la circulation de l'air, fenêtres traditionnelles en bois peint avec des volets à l'intérieur,...

La « Casa di a Natura » (séjours scolaires de sensibilisation à la nature et à la forêt) : diagnostic réalisé, travaux de réhabilitation énergétique (ouvertures, chaudière bois, isolant...) en cours (120.000 € programmés)

La Casa Marina (séjours scolaires de sensibilisation à la mer et sa biodiversité) : diagnostic énergétique en cours

La Casa Paoletti (centre de ressource patrimonial pour la micro région) : diagnostic énergétique en cours (bâtisse ancienne ayant été réhabilitée en 2001 par le Parc)

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réduction des émissions de CO₂
- Production d'énergie renouvelable
- Mise en oeuvre de matériaux locaux

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Une forte volonté de préserver le caractère patrimonial des bâtiments rénovés

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Manque d'autofinancement
- Difficultés à allier intégration paysagère, caractère architectural et patrimonial des bâtisses et matériaux techniques performants sur le plan énergétique

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 février 2014

■ DONNÉES

- Diagnostic : 8600 € HT par bâtisse (90% de fonds publics)
- Travaux financés par 60 à 70% de fonds publics

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre

■ CONTACT

Pascal RINALDI-DOVIO
04.95.51.79.10
<http://www.parc-corse.org/>



©Parc de Corse



Parc de la Forêt d'Orient

Agir sur l'énergie par l'habitat

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc est un acteur majeur de la problématique climatique sur le territoire. Son implication auprès des habitants est visible à travers l'important dispositif d'amélioration et de rénovation de l'habitat du parc privé, lancé en septembre 2014.

Ce dispositif vise à conseiller et à aider financièrement les propriétaires, sous certaines conditions de ressources, pour la réalisation des travaux de réhabilitation dans leurs logements. Il a pour objectif de restaurer durablement les logements en agissant sur 3 types de travaux : l'insalubrité ou la dégradation, l'amélioration énergétique (axe important du dispositif) et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

La concrétisation climatique se perçoit à travers les économies de gaz à effet de serre liées aux travaux d'amélioration énergétique mais également via à une sensibilisation générale à la question énergétique de l'habitat.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Sensibilisation du public à la consommation d'énergies dans l'habitat
- Limitation des dépenses énergétiques et du rejet des gaz à effet de serre
- 1ère année : 17 dossiers énergétiques réalisés pour des gains de 359 608 KwEP/an et de 52 005 t GES

■ DATES / DURÉE

septembre 2014 - août 2017

■ DONNÉES

- 2 territoires : Parc de la Forêt d'Orient et le Nord Est Aubeois, soit 97 communes
- Montant des travaux estimé sur les 3 ans : 3 700 000 €

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Anthony LEAL-CLARO
03.25.43.81.90
<http://www.pnr-foret-orient.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Action à destination des habitants
- Accompagnement technique et financier des projets de rénovation
- Impact économique pour les entreprises du territoire

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Objectif de 183 habitations à rénové



Parc du Gâtinais français

L'adaptation du bâti vernaculaire

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'étude du patrimoine rural engagée par le Parc vise à constituer un socle de connaissances historiques, méthodologiques et techniques pour l'ensemble de ses communes. Ce rapport présente une synthèse des connaissances portant sur l'architecture vernaculaire de la région et analyse précisément plusieurs bâtiments. Il constitue la première phase d'une étude plus large consacrée au « devenir du bâti vernaculaire du Parc du Gâtinais français à l'heure du réchauffement climatique ».

S'appuyant sur une approche pluridisciplinaire, l'étude est composée d'investigations historiques, sociologiques, architecturales et urbaines. Ainsi, elle porte sur l'évolution des savoir-faire constructifs, les techniques d'exploitation des ressources naturelles ou la prise en compte des phénomènes climatiques dans l'architecture vernaculaire. Elle repose sur l'étude de 4 sites, dont les caractéristiques témoignent de l'unité de nombreux éléments architecturaux sur le territoire tout en représentant la diversité des activités humaines et des paysages composant le Parc. Ces 4 sites accueillent des exploitations agricoles ou artisanales de différentes tailles.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Des rénovations qui visent des performances supérieures au label BBC Effnergie Rénovation 2009
- Des économies de 15 000 à 160 000 kWh/an selon les bâtiments
- Développement de la filière locale de chanvre

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 janvier 2015

■ DONNÉES

- 4 sites pilotes

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Ann CARER
01.64.98.73.93
<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en lumière des qualités du bâti vernaculaire : robustesse, adaptation au contexte local, utilisation de matériaux locaux

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Une adaptation complexe de ce bâti aux exigences de confort moderne
- Des pratiques constructives contemporaines qui ne sont plus adaptées aux bâtiments



Parc du Golfe du Morbihan

CACTUS

(Climat, Adaptation, Changements Territoires, Usages)

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

CACTUS est un outil d'aide à la réflexion qui vise à aider les décideurs locaux à se saisir de la question de l'adaptation. Initié dans le cadre d'un projet européen et né d'un partenariat avec le laboratoire de recherche Amure de l'Université de Brest, il a été co-construit au cours d'une démarche participative mobilisant 150 acteurs du territoire.

CACTUS se présente sous la forme d'un arbre dont on peut explorer les branches soit par type d'espace (habitat dense, espaces naturels protégés,...), soit par type d'activité (conchyliculture, plaisance,..). En bout de chaque branche, une fiche est accessible sur laquelle sont repris les effets attendus du changement climatique, une liste de questions utiles pour aborder les aspects politiques, économiques, sociaux et environnementaux et des stratégies d'adaptation pouvant être explorées par les gestionnaires de zones côtières.

En cours de finalisation, CACTUS sera testé à différentes échelles (SCOT, PLU, projet) afin de valider les questions identifiées, développer une méthode d'application concrète de l'outil et identifier l'échelle appropriée d'utilisation.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Amélioration de la prise en compte de l'adaptation dans les documents de planification
- Sensibilisation des collectivités

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- 1er prix des Trophées Adaptation Climatique & Territoires 2014 de l'ADEME dans la catégorie « Méthodes de conception et de mise en œuvre des politiques publiques »
- Favorisation de l'appropriation par la participation

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Accompagner les collectivités dans l'utilisation des fiches

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2012

Finalisation de la version internet : début 2016

■ DONNÉES

- 48 fiches réalisées

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

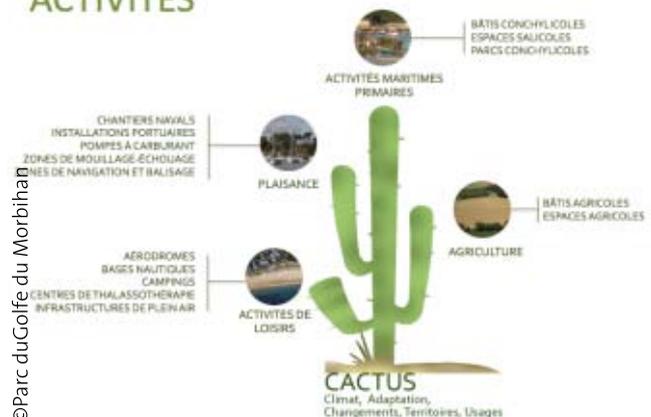
■ CONTACT

Juliette HERRY

02.97.62.03.03

<http://www.golfe-morbihan.fr/>

ACTIVITES



Parc des Grands Causses

Criée de rue écocitoyenne

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc souhaitait sensibiliser le grand public à la pratique des éco-gestes citoyens par le biais de la culture. Afin de s'adresser au plus large public (et pas uniquement aux personnes déjà sensibilisées), il a choisi de réaliser des animations sous forme déambulatoire dans des lieux publics à l'occasion de moments de rassemblements intégrés à la vie locale (foires, marchés, manifestations, rues...).

Le Parc a travaillé avec une compagnie artistique locale (Cie Les Boudeuses) afin d'adapter leur spectacle de Criée de Rue au thème de l'écologie et de l'éco-citoyenneté. Il en résulte un spectacle d'environ 30 minutes qui interpelle les passants sur les gestes qu'ils peuvent mettre en place dans leur quotidien.

Ce spectacle a été présenté de nombreuses fois sur le territoire du Parc mais s'est aussi exporté vers d'autres Parcs et dans toute la France.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Sensibilisation du grand public aux éco-gestes permettant d'engager des opérations concrètes (travaux de rénovation)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Une sensibilisation par le biais de l'humour
- Un moyen de diffusion permettant d'atteindre un public peu ou pas sensibilisé

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Réaliser des spectacles sur d'autres thèmes du changement climatique

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 avril 2014

■ DONNÉES

- 10 représentations en 2014
- Plus de 600 spectateurs
- 100 éco-kits de sensibilisation distribués

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Alexandre CHEVILLON
05.65.61.35.50
<http://www.parc-grands-causses.fr/>



©Parc des Grands Causses

Parc de la Guyane

Dynamiser l'économie du territoire par la préservation des mangroves littorales

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Conscient de l'importance des mangroves littorales mais aussi de leur fragilité, le Parc a décidé de mettre en place des outils de gestion sur cet écosystème. L'objectif est de permettre à ces mangroves littorales d'être préservées face au changement climatique et ainsi de pouvoir agir sur l'économie, la formation et le maintien de la qualité de vie dans la commune de Montsinéry-Tonnégrande.

Pour cela, l'étude sur la qualité des eaux conduite en 2015 permettra de mieux connaître le milieu et de lancer dans la foulée (courant 2016) un site d'expérimentation sur la culture de l'huître native (huître de palétuvier).

En effet, le Parc et ses partenaires travaillent sur l'émergence d'une filière économique autour de l'huître native. Des actions de formation, des démarches liées au tourisme et au maintien d'une tradition culturelle emblématique s'ajoutent à cette action d'adaptation et de préservation. Le Parc peut d'ailleurs s'appuyer sur la coopération avec le Brésil voisin.

CONTRIBUTION CLIMAT

- Entretien et valorisation d'un écosystème primordial pour le climat
- Favoriser une économie locale en lien avec la biodiversité

DATES / DURÉE

2015 : étude sur la qualité des eaux
2016 : lancement d'un chantier expérimental

DONNÉES

- 2000 habitants concernés par la préservation et la gestion des mangroves

RÔLE DU PARC

Assistance à maîtrise d'ouvrage

CONTACT

Pascal GOMBAULD
05.94.28.92.70
<http://pnrguyane.free.fr/>

POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Coopération transnationale avec le Brésil sur la filière huître et la préservation de cette ressource
- Mise en place d'une filière économique porteuse d'emplois
- Création de formations spécifiques

PERSPECTIVES / LIMITES

- Financements complexes à mobiliser
- Mettre en œuvre le projet expérimental





Parc du Haut-Jura

Travailler autrement en milieu rural

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Pour soutenir la transition économique et énergétique de son territoire le Parc et le Pays du Haut-Jura ont créé un centre de coworking. Ils voulaient stimuler sur leur territoire l'entrepreneuriat et le développement de nouveaux services aux entreprises, faciliter l'ancrage territorial et la mise en réseau de travailleurs indépendants disséminés sur leur territoire ainsi que limiter les déplacements domicile – travail en crédibilisant le télétravail.

Une étude d'opportunité sur le travail partagé, suivie d'une étude de faisabilité a permis d'identifier deux sites opportuns au regard des utilisateurs potentiels du service dont un sur la commune de Morez. La ville de Morez disposant de locaux, les a rénovés et les a mis à disposition de l'association « La cordée » en charge de la promotion et de l'animation du lieu. L'espace est équipé et offre tous les services d'impression, connexion internet et espace de convivialité. Son fonctionnement en réseau (Paris, Lyon, Villefranche) encourage les échanges de compétences et l'entraide entre adhérents. Le lieu diversifie ses activités en offrant des espaces de réunion ou de formation pour différents organismes ou entreprises.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre par la réduction des déplacements domicile – travail

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en place du coworking en milieu rural
- Crédibilisation du télétravail
- Revitalisation du centre-bourg

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Convaincre les salariés et les entreprises des atouts du télétravail
- Multiplier l'expérience sur le territoire

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2012

Ouverture : mai 2014

■ DONNÉES

- Une vingtaine de coworkers
- Panier moyen des coworkers : 90 €/mois + 24€/mois d'adhésion à La cordée

■ RÔLE DU PARC

Assistance à la maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Carole ZAKIN

03.84.34.12.30

<http://www.parc-haut-jura.fr/>

<http://www.la-cordee.net/cordee/la-cordee-morez/>



©Parc du Haut-Jura



Parc du Haut-Languedoc

Quand le fumier produit de l'énergie verte...

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Avec l'objectif de diversifier les sources de production d'énergie, le Parc a analysé son potentiel organique en 2009. La valorisation des effluents par la méthanisation pourrait satisfaire la consommation électrique moyenne de 27 000 personnes. Fort de ce constat, le Parc a mené de nombreuses actions de sensibilisation et a réussi à motiver plusieurs exploitants agricoles à franchir le pas.

Pour avancer dans la démarche, le Parc a accompagné la réalisation d'études de faisabilité pour 3 projets (état des lieux, analyse technico-économique, montage juridique et fiscal, financements,...).

En 2015, la première unité de méthanisation à la ferme voit le jour. Deux panneaux sont installés pour expliquer la méthanisation et le cas de la ferme. Un suivi expérimental est réalisé. Des visites seront organisées pour continuer à sensibiliser le public et les agriculteurs afin de développer ces unités.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- 649 tonnes CO₂ évité par an
- 419 700 kWh électricité renouvelable produit par an

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en place de méthanisation des effluents à la ferme
- Des exploitants agricoles motivés, soucieux d'agir localement pour le climat

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Des unités souvent coûteuses, nécessitant un investissement trop important pour les exploitants

■ DATES / DURÉE

Lancement : 05 janvier 2009
Construction de la 1^{ère} unité : 30 juin 2015

■ DONNÉES

- 6 projets en cours
- 3 études de faisabilités financées par le Parc

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage (étude) et assembleur

■ CONTACT

Frédéric PEREIRA
04.67.97.38.22
<http://www.parc-haut-languedoc.fr/>



©Parc du Haut-Languedoc

Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Pôle éco-construction

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Depuis 2004, le Parc joue un rôle précurseur dans le domaine de la qualité environnementale des constructions en initiant plusieurs actions déterminantes comme le forum éco-habitat et le guide éco-habitat qui ont connu 3 éditions. Pour formaliser le réseau existant et créer une dynamique autour d'une économie locale de l'éco-construction, il a créé un Pôle éco-construction, lieu de valorisation de la démarche auprès des professionnels, des particuliers et des institutionnels.

L'éco-construction c'est d'abord une démarche globale d'application des principes du développement durable à la construction d'un bâtiment (habitation ou autre). Le bâtiment durable intègre une dimension sociale, environnementale, économique, culturelle, pour une architecture de qualité et adaptée.

Le Parc a mis en place des outils de sensibilisation (forum éco-habitat, défi des familles à énergie positive, guides, expositions,...). Il accompagne la structuration de l'offre, l'organisation de l'information et la mise en relation des acteurs du secteur de l'éco construction (formations aux techniques traditionnelles, ateliers débats,...).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Utilisation d'éco matériaux
- Mise en œuvre de matériaux locaux
- Baisse des consommations énergétiques liées au chauffage par l'isolation
- Production d'énergie renouvelable : solaire thermique, solaire photovoltaïque, bois énergie, PAC,...

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2009

■ DONNÉES

- 13 formations
- 9 ateliers débats
- 4 forums éco-habitat

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Betty HOUQUET
01.30.52.09.09
<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en réseau et formations, échanges des différents acteurs de la constructions
- Accompagnement de projets innovants
- Valorisation des filières courtes dans la construction
- Création d'un pôle éco paysage en 2012

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Contexte économique des artisans difficile qui ne leur permet pas de dégager de temps pour la formation
- Nécessite une animation à l'année et un suivi



© Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Parc des Landes de Gascogne

Le pin des Landes dans la construction

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Des cabanes ostréicoles aux maisons de l'airial, le territoire des Landes de Gascogne porte en lui un patrimoine reconnu de la construction en bois, antérieur à la forêt des Landes. Oublié durant les années 1980, cette histoire et ce patrimoine étaient tombés dans l'oubli. Depuis 30 ans, le Parc inventorie et valorise ce patrimoine bâti. Ces actions de réhabilitation ont permis le maintien de l'usage du bois pour la construction ainsi que de savoirs faire traditionnels. Elles ont contribué à redonner au bois des valeurs qu'on lui avait oublié : esthétique, performant, à disposition.

La rédaction en 2006 d'un Livre Blanc a permis d'alerter chacun des acteurs du territoire sur la banalisation apportée par des formes d'urbanisation non maîtrisées. Depuis, le Parc incite les collectivités à favoriser dans les commandes publiques la mobilisation du bois et principalement du pin des Landes dans la construction. De plus, le Parc accompagne les collectivités dans la construction des documents d'urbanisme pour favoriser le recours au bois et au pin des Landes (préconisations sur les aspects extérieurs).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Utilisation de bois local dans la construction
- Diminution des émissions de GES (moins d'énergies grises pour le bois que pour le béton)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Utilisation du pin des Landes comme matériau de construction par les organismes HLM régionaux et les collectivités (département, communes)
- Utilisation du pin en bardage chez les particuliers

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficulté à fédérer tous les acteurs de la filière et du monde de la construction
- Un surcoût de l'ordre de 10 % compensé par les aides à l'efficacité énergétique

■ DATES / DURÉE

Lancement : janvier 2006

■ DONNÉES

- Une vingtaine de constructions publiques pour partie en bois
- Publication annuelle de «La lettre du bois» depuis 2012

■ RÔLE DU PARC

Assistance à maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Jean-Philippe RUGUET
05.57.71.99.99
<http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/>



©Parc des Landes de Gascogne



Parc Livradois-Forez

Atelier d'urbanisme

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc possède une grande richesse paysagère et patrimoniale, liée notamment à la grande densité de population du XIX^e siècle qui a créé un maillage de petites villes, villages et hameaux. Le territoire s'est vidé de sa population à la révolution industrielle ce qui pose de nombreux problèmes notamment en termes d'urbanisme. En marge des grands outils d'urbanisme, tels que les agences d'urbanisme intervenant essentiellement en milieu urbain, le Parc a décidé d'investir le champ de l'urbanisme et d'accompagner les élus pour faire face aux enjeux de demain.

L'urbanisme est donc un volet important de la charte du Parc avec l'objectif de « mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie ». Pour ce faire, la première chose mise en place par le Parc est le développement de l'ingénierie territoriale à travers l'atelier d'urbanisme. Sans créer de nouvelle compétence, il s'est agi de réunir toutes les compétences existantes localement pour coordonner leur action. Le Parc a recruté deux personnes pour animer cette cellule financée en partie par les collectivités bénéficiaires du service. L'objectif n'est pas de suivre quelques projets mais de tous les accompagner car tous impactent le paysage.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Mise en place d'une urbanisation cohérente : réduction des surfaces artificialisées, intégration au paysage, gestion des eaux pluviales, utilisation des matériaux locaux, construction de bâtiments économes en énergie,...

■ DATES / DURÉE

En place depuis janvier 2005

■ DONNÉES

- 16 EPCI adhérents soit 124 communes

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Juliane COURT
04-73-95-57-57
<http://www.parc-livradois-forez.org/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mutualisation des compétences des différents services : DDT, CAUE, Adhume, Parc, collectivités, STAP, DRAC, ADEME, DREAL, SAFER, FFB,...
- Implication des élus pour qu'ils soient acteurs de l'urbanisme de leur commune

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Construire une culture partagée de l'urbanisme et de l'architecture par l'organisation de journées d'étude et d'ateliers techniques



Parc Loire-Anjou-Touraine

Voyage en 2050

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Voyage en 2050 est un atelier participatif permettant de mener une prospective territoriale avec des habitants du territoire.

Les participants sont invités à faire un bon dans le temps et s'exprimer sur leur représentation de l'avenir. Valentine, un personnage aux multiples vies (agricultrice, étudiante, chercheuse,...), les accueille dans son salon et partage avec eux son quotidien de 2050. Au retour du voyage, ils font part de ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer et de ce qu'ils veulent conserver de leur cadre de vie. Ces éléments viennent enrichir la démarche du Parc d'adaptation au changement climatique.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Sensibilisation à la notion d'adaptation

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Projection des citoyens en 2050
- Connaissance des valeurs locales à préserver du changement climatique et des variables d'adaptation des habitants

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Le temps et le financement de l'action
- Diffuser cette initiative et l'approprier par d'autres partenaires
- Mettre en place une approche spécifique pour les élus et les acteurs du tourisme

■ DATES / DURÉE

Lancement : janvier 2011

■ DONNÉES

- 4 formats d'atelier
- Une quinzaine de sessions
- Plus de 200 participants

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage et réalisateur

■ CONTACT

Emmanuelle CREPEAU
02.41.53.66.00
<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/>



©Parc Loire-Anjou-Touraine

Parc de Lorraine

Investir dans la mobilité exemplaire

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans le cadre de la démarche environnementale interne certifiée ISO 14001, la politique environnementale du Parc intègre un objectif prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies fossiles, notamment au moyen de la modernisation de la flotte de véhicules de service.

Suite à une consultation, deux véhicules électriques (Renault Zoé) ont été acquis. Afin d'accompagner cette investissement, un partenariat a été noué avec la Ville de Pont-à-Mousson pour aménager deux bornes de rechargement à destination des véhicules électriques sur un parking créé derrière la maison du Parc. Ces bornes sont ouvertes aux véhicules du Parc et plus largement au grand public.

Malgré les craintes du début concernant l'autonomie, les véhicules ont un bon taux d'utilisation. C'est aussi un bon vecteur pour l'image du Parc.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution de l'empreinte carbone du Parc
- Promouvoir l'utilisation des véhicules électriques
- 12500 kilomètres effectués : 775 litres de carburant économisés, 3 tonnes équivalent CO₂ évitées

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Utilisation des véhicules électriques dans les déplacements quotidiens de l'équipe du Parc
- Exemplarité de la démarche

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Gestion des temps de charge des véhicules et des plannings de réservation

■ DATES / DURÉE

Lancement : janvier 2014

■ DONNÉES

- 2 véhicules électriques acquis par le Parc

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Jean-Marc GAULARD
03.83.81.67.67
<http://www.pnr-lorraine.com/>



Parc du Luberon

Services Energétiques Durables En Luberon (SEDEL)

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Souvent isolées, et disposant de peu de moyens, les communes rurales ont besoin d'une assistance pour se lancer dans une démarche de maîtrise de l'énergie ambitieuse. Le Parc a mis en place le programme SEDEL pour mettre en commun les moyens et travailler en réseau, afin que chaque commune inscrite dans la démarche fasse des économies et développe les énergies renouvelables.

Trente communes du Parc ont adhéré à ce programme, vite rejointes par une dizaine d'autres ainsi qu'une intercommunalité deux ans après. Ceci a permis la création de trois postes de CEP (Conseil en Énergie Partagée). Les conventions signées pour 4 ans ont été renouvelées dans leur grande majorité à leur échéance.

L'approche technique et pragmatique du service mis en place et la proximité développée avec les élus en charge de ces thématiques sont la base de la réussite du programme. Chaque projet fait l'objet d'une fiche préconisation (diagnostic, solution technique, économies financières, énergétiques et en émissions de GES attendues).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Rénovation de l'éclairage public : 650 000 kWh/an économisés
- Extinction partielle de 11 communes : 400 000 kWh/an économisés
- Baisse des consommations énergétiques des bâtiments

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 juillet 2009

Renouvellement des conventions en 2013 et en 2015

■ DONNÉES

- 500 fiches préconisations réalisées
- Économies : 203 000 €/an pour toutes les communes

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Matthieu CAMPS

04.90.04.42.00

<http://www.parcduluberon.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Apport d'ingénierie énergétique à des communes rurales qui n'en n'ont pas les moyens
- Un conseil largement utilisé et rentabilisé par les communes adhérentes

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Intégrer les CEP au sein des services des collectivités
- Optimiser les contrats d'approvisionnement énergétiques



Parc des Marais du Cotentin et du Bessin

ENERTERRE

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Pour tenter de lutter contre la précarité énergétique, le Parc mène depuis octobre 2011 une expérimentation de rénovation d'habitations en terre occupées par des familles à revenus modestes. Ces familles ne disposent pas des ressources nécessaires pour financer des travaux d'amélioration thermique et hygrométrique de ce bâti traditionnel.

Ce dispositif expérimental s'articule autour de chantiers participatifs d'isolation ou de réalisation d'enduits isolants type terre ou chaux, encadrés par des professionnels de la construction en terre. Les participants peuvent être les habitants eux-mêmes ou des bénévoles souhaitant se former à ces techniques. Ainsi, 64 ménages ont participé au chantier. Les apports de chaque participant sont comptabilisés dans un SEL (Système d'Echange Local). Une association a été créée en 2013 pour fédérer les personnes qui gravitent autour du projet (bénéficiaires, bénévoles, artisans,...), organiser les commandes groupées de matériaux, assurer les participants des chantiers, financer leur encadrement. Elle assure l'interface entre le Parc et les différents partenaires institutionnels et techniques de l'expérimentation.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Rénovation thermique et hygrométrique du bâti traditionnel en terre

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 octobre 2011

Fin de l'expérimentation : décembre 2015

■ DONNÉES

- 15 à 20 chantiers réalisés par an
- Coût théorique : 130 à 140 000 € (bénévolat valorisé)
- Coût réel : 11 500 €
- 1 € investi = 3 € de travaux

■ RÔLE DU PARC

Maître d'œuvre

■ CONTACT

Denis LETAN

02.33.71.65.30

<http://www.parc-cotentin-bessin.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Aspect participatif des chantiers ouverts à tous
- Économies de l'ordre de 90 % sur le coût des travaux réalisés pour les familles grâce à l'aspect participatif
- Démarche sociale primordiale

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficultés pour les familles à enclencher les travaux
- Action à mener à l'échelle nationale pour l'assurabilité de l'auto-réhabilitation accompagnée (type garantie décennale)



Parc du Marais poitevin

Pôle de l'écohabitat et des énergies renouvelables

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2004, une commune a décidé d'acquérir une ancienne briqueterie pour lui redonner une nouvelle vie et s'est tournée vers le Parc pour la réhabiliter et imaginer son avenir. Ensemble, ils décidèrent de créer le Pôle de l'éco-habitat du Marais poitevin. C'est un partenariat actif qui s'est mis en place autour du projet : élus de la commune, techniciens du Parc, architectes mandatés ont travaillé ensemble pour sauvegarder ce patrimoine industriel et y développer des activités résolument tournées vers l'avenir tout en conservant la mémoire du savoir-faire.

Les travaux, réalisés sous la forme d'un chantier d'insertion et de formation, ont abouti à l'aménagement du pôle de l'éco-habitat, d'un espace muséographique sur la mémoire ouvrière et d'un espace d'accueil de plein air. La conception de la muséographie a été créée par le Parc sur la base des témoignages des anciens ouvriers et habitants du village. La réhabilitation a dû suivre un cahier des charges exigeant quant au respect du patrimoine et de l'environnement (matériaux du marais, respect du bâti, préservation de la faune et de la flore, accueil de tous les publics).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Implantation d'une centrale photovoltaïque : 35,28 kWc de puissance, production annuelle estimée de 39 500 kWh
- Protection de 12 espèces de chauve-souris dans une partie du bâtiment non réhabilitée

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Création de 40 emplois en insertion et de 5 postes permanents
- 1 800 stagiaires formés à l'écohabitat

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Augmentation du nombre de formations proposées dans le domaine des énergies renouvelables et de l'habitat

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 janvier 2009

Ouverture : été 2013

■ DONNÉES

- Travaux : 1 098 294 € HT
- 8000 visiteurs accueillis
- 15 formations proposées

■ RÔLE DU PARC

Assistance à maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Gaëlle ROMI

05.49.35.15.20

<http://www.parc-marais-poitevin.fr/>





Parc de la Martinique

Agir avec le monde agricole : expérimentation de Dia'terre®

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc souhaite sensibiliser les agriculteurs au changement climatique et les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques culturales. À l'aide de l'outil Dia'Terre, développé par l'ADEME, il va effectuer le diagnostic des exploitations agricoles bénéficiaires de la marque Parc. Ce diagnostic porte principalement sur la consommation énergétique et sur les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif du Parc est de montrer aux agriculteurs que les réponses au défi climatique et énergétique présentent des opportunités de développement économique local et d'innovation, sources de valeur ajoutée pour le territoire : adaptation des pratiques culturales, développement des circuits courts, mise en place de pratiques touristiques plus respectueuses de l'environnement, etc.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution des émissions de GES des exploitations agricoles

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Implication des exploitations bénéficiant de la marque Parc

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mobiliser les partenaires du secteur agricole afin de susciter l'adhésion de tous à la démarche
- Communiquer largement sur les résultats de l'expérimentation et sur l'intérêt de ce type d'outil

■ DATES / DURÉE

Lancement : septembre 2015

■ DONNÉES

- 7 exploitations agricoles pour le lancement

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Chantal KOÉPÉ-GUILON
05.96.64.42.59
<http://www.pnr-martinique.com/>





Parc du Massif des Bauges

Baugez-vous! L'éco-mobilité du quotidien

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le programme « Baugez-vous! » est une initiative du Parc pour expérimenter et développer l'écomobilité sur son territoire. En réalisant un diagnostic de la mobilité, le Parc a constaté que 91 % des déplacements des habitants et 90% des trajets des excursionnistes étaient effectués en voiture individuelle.

Les actions choisies ont pour objectif de diminuer le recours à la voiture individuelle. Un volet de l'action est donc la médiation pour le covoiturage, la mise en place d'une station d'autopartage et l'expérimentation de stop amélioré (Stop en Bauges) entre Ancey et Faverges. Par ailleurs, le Parc accompagne la création de Pédibus. Enfin, le Parc veut développer le réseau de transport en commun à destination des stations de ski, ce qui implique une diffusion de l'information auprès des touristes et des habitants des villes portes.

Un site internet a été créé pour recenser l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Objectif d'économiser 300 T de CO2 par an

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Concerne tous les habitants du Parc dans leur mobilité du quotidien
- Création d'un site internet dédié

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Nécessite une animation forte et durable pour toucher tous les habitants

■ DATES / DURÉE

2013 - 2015

■ DONNÉES

- Budget prévisionnel : 100 000 €
- 1200 personnes mobilisées
- 30% de trajets en covoiturage en plus

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage ou AMO
Ensemblier, accompagnateur

■ CONTACT

Nicolas PICOU
04.79.54.86.40
<http://www.parcdesbauges.com/>
<http://www.baugez-vous.fr/>



Parc de Millevaches en Limousin

ISOLE TOIT, mais pas tout seul

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le dispositif "ISOLE TOIT, mais pas tout seul", se concentre sur l'isolation des toitures en offrant un accompagnement tout au long du processus, du premier contact à la signature du devis. L'expérimentation du dispositif effectuée en 2014 a permis de valider les différentes étapes. Le dispositif a été reconduit pour 3 ans (2015-2018) sur un territoire élargi avec l'objectif de réaliser 30 chantiers la première année, 50 la deuxième et 80 la troisième.

Un accompagnement spécifique est mis en place pour les chantiers en auto-réhabilitation accompagnée (ARA) par un professionnel et financés par le Parc. L'enjeu de l'ARA est alors de permettre de faire une rénovation énergétique de qualité professionnelle à un coût acceptable pour le particulier. Loin de retirer des marchés aux artisans, l'ARA permet au contraire de créer des marchés en rendant les particuliers plus solvables. Par la mise en œuvre d'un groupement de commande sur les matériaux et par l'adhésion des artisans à une charte "ISOLE TOIT", le dispositif garantit une isolation performante des toitures à l'aide de matériaux biosourcés.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Economie d'énergie réalisée = 3075 €/an
- Utilisation uniquement de matériaux bio-sourcés (ouate de cellulose et laine de bois)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Des isolations de qualité à des prix accessibles
- Mis en œuvre des chantiers en ARA
- Un accompagnement de A à Z : des préconisations techniques jusqu'à la recherche de financement

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mettre en place des partenariats avec les collectivités
- Trouver des entreprises partenaires du dispositif

■ DATES / DURÉE

Lancement : 9 juillet 2014

■ DONNÉES

- 8 chantiers réalisés lors de l'expérimentation
- 160 bâtiments concernés dans les 3 ans à venir

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Violette JANET-WIOLLAND et Clémentine VACHON
05.55.96.97.00
<http://www.pnr-millevaches.fr/>



©Parc de Millevaches en Limousin



Parc de la Montagne de Reims

Adapter le vignoble champenois et ses paysages

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En Montagne de Reims, les effets du changement climatique se constatent déjà avec, entre autres, l'avancement des dates de vendanges de 21 jours en 20 ans du vignoble champenois, l'expansion de maladies en forêt (Chalarose du frêne) et la modification de la nature des sols. À cela viennent s'ajouter des épisodes climatiques violents de plus en plus fréquents qui, associés à la topographie, causent des dégâts importants dans les villages.

Ces éléments obligent la profession viticole, représentée par le CIVC (Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne), les collectivités et le Parc à réagir. Des opérations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont ainsi menées sur l'hydraulique du vignoble (enherbement des chemins, maintien des berges des noues, aménagement de bassins hydrauliques), sur le soutènement des sols (maintien des talus, plantation de haies), sur la sylviculture (protection des lisières forestières) et sur la viticulture (enherbement des vignes, diminution des intrants, travail alternatif du sol). Toutes ces actions modifient ce paysage viticole, reflet des savoir-faire traditionnels et inscrit en tant que paysage culturel sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Ralentissement des eaux de pluie et protection des sols par l'enherbement des vignes
- Protection des sols et amélioration de la qualité de l'eau par la baisse des intrants

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Partenariat entre les acteurs de la viticulture, les communes et le Parc
- De nombreux travaux réalisés (bassins, murs de soutènement, curage de noue,...)

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mobilisation impérative de l'ensemble des partenaires pour mener un projet global

■ DATES / DURÉE

Lancement : 9 juin 2009

■ DONNÉES

- Enherbement de 30 % du vignoble
- Réduction des intrants de 40 %

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Sabine DELON et Olivier ZRIM
03.26.59.44.44
<http://www.parc-montagnedereims.fr/>

© Parc de la Montagne de Reims – G. BONNEL



Parc des Monts d'Ardèche

Pour une hydroélectricité intégrée

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2009, 60% des besoins énergétiques des Monts d'Ardèche étaient couverts par les énergies renouvelables. L'eau constitue un des deux gisements les plus importants grâce à un riche patrimoine hydroélectrique lié à son passé industriel. Mais une diminution de cette production est à prévoir, du fait de la modification des débits réservés par la loi sur l'eau (diminution d'environ 58 GWh, soit 5000 Tep) et au regard des prévisions climatiques. De plus, le classement des rivières de l'Ardèche ne permet plus la création de nouvel ouvrage hydraulique et contraint la mise en place de nouvelle turbine hydroélectrique.

Pour autant, les élus du Parc se sont accordés pour augmenter la production d'énergie renouvelable, ressource financière pour le territoire. Une étude de faisabilité est en cours sur la mise en place de turbines hydroélectriques sur les réseaux d'adduction d'eau potable (adduction réalisée en majorité par gravitation). L'étude comportera également une identification des opportunités théoriques afin de permettre aux autres communes du Parc de connaître la faisabilité ou non de ce type d'installation sur le réseau communal.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Production d'énergie renouvelable au plus près des consommations
- Indépendance énergétique des communes

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mobilisation d'un potentiel énergétique non exploité
- Intégration de la production à des projets déjà existants et optimisation des installations

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Expérimenter suite à l'étude de faisabilité

■ DATES / DURÉE

Lancement : début 2015
Rendu : 1er trimestre 2016

■ DONNÉES

- 3 réseaux sélectionnés pour l'étude

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Pascaline ROUX
04.75.36.38.60
<http://www.parc-monts-ardeche.fr/>



©Parc des Monts d'Ardèche

Parc du Morvan

Réseau des chaufferies Bois-énergie

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Créé en 2014, le réseau des chaufferies Bois-énergie rassemble l'ensemble des maîtres d'ouvrage de chaufferie bois (granulé ou plaquette) présents sur le territoire du Parc. L'idée première était de mutualiser les expériences liées à la création, la gestion et l'approvisionnement des chaufferies Bois-énergie afin de faire progresser cette filière de production d'énergie.

Les travaux du réseau ont fait émerger des besoins d'accompagnement qui se sont traduits par l'organisation de formations ciblées selon les besoins techniques et administratifs des détenteurs de chaufferie : gestion quotidienne de la chaufferie, suivi des performances techniques, rédaction des marchés d'approvisionnement,... Le réseau est également une vitrine des projets bois énergie du territoire et chaque membre en est un ambassadeur.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Meilleure gestion des équipements, donc des consommations d'énergie
- Multiplication des systèmes de production de chaleur par la biomasse qui engendre une baisse des émissions de carbone.

■ DATES / DURÉE

Lancement : 14 mai 2014

■ DONNÉES

- 50 chaufferies bois intégrées au réseau

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Frédéric SACQUET
03.86.78.79.00
<http://www.parcdu morvan.org/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Prise en main du développement des ENR par les acteurs du territoire.
- Recherche de solutions collectives à des besoins communs
- Échange et mutualisation des expériences

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Nombre de thématiques limité
- Participation variable aux travaux
- Élargir le réseau à la Région Bourgogne





Parc de la Narbonnaise en Méditerranée

Intégration territoriale des énergies renouvelables

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

La Charte du Parc fixe un objectif d'approche transversale des enjeux liés au développement des énergies renouvelables pour respecter les engagements pris de tendre vers l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 puis vers un équilibre entre consommations et productions locales à l'horizon 2050 avec le Grand Narbonne. À cette fin, divers outils d'aide à la décision ont été créés, tels que la charte éolienne ou la charte solaire photovoltaïque.

L'évaluation et la mise à jour de la charte éolienne du Parc sont d'actualité au regard des questions qui se posent lors du renouvellement d'éoliennes (exemple de Portel des Corbières en 2015) ou encore avec la fin annoncée de certains contrats d'exploitation. Il s'agit ainsi d'évaluer son application et l'impact réel des parcs éoliens du territoire afin de produire des éléments de recommandation à intégrer à la nouvelle charte.

L'élaboration d'une charte pour un développement cohérent et concerté des centrales solaires photovoltaïque au sol a été amorcée en partenariat avec Le Grand Narbonne et nécessite aujourd'hui d'être finalisée afin de produire un outil opérationnel à destination des acteurs et en particulier des élus du territoire.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Intégration territoriale d'énergies renouvelables pour tendre vers l'autonomie énergétique
- 539 GWh produits soit 12.6 % des consommations du territoire (2011)
- Part des éoliennes dans la production : 77 %

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Partenariat avec le Grand Narbonne, agglomération porte du Parc

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Se doter des expertises prospectives nécessaires pour être acteur de la trajectoire énergétique du territoire

■ DATES / DURÉE

Lancement : 1 octobre 2015

■ DONNÉES

- 107 éoliennes implantées sur le territoire
- 5 centrales photovoltaïques au sol

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Typhaine LEGRAND
04.68.42.23.70
<http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/>



©Parc de la Narbonnaise en Méditerranée





Parc Normandie-Maine

Adaptation des exploitations agricoles

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'objectif de ce projet est d'accompagner un groupe de quinze agriculteurs désireux de réduire leurs consommations d'énergie et leurs émissions de GES dans leur système d'exploitation. Cet engagement nécessite une réflexion sur des changements de pratiques, voire des modifications plus profondes du système. Un accompagnement personnalisé et des formations ont été mises en place avec une évaluation des économies d'émissions de gaz à effet de serre et d'énergie.

Les exploitations du groupe pilote sont dans leur ensemble qualitativement représentatives des différentes exploitations du Parc, tant par leur répartition géographique que par leur production principale (grandes cultures, bovins lait et bovins viande).

Le diagnostic des consommations d'énergie et émissions de GES de chaque exploitation, réalisé via l'outil Dia'terre, a conduit les agriculteurs à réaliser les mesures les plus intéressantes selon leurs enjeux environnementaux et économiques.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réductions d'émissions de gaz à effet de serre de 1% après 2 campagnes culturelles
- Autonomie plus importante des exploitations en terme d'intrants

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Pas de dégradation des performances économiques des exploitations suite aux changements de pratiques

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Manque de temps disponible pour les agriculteurs (nombreux temps d'échanges, formations)
- Des craintes au moment des changements de pratique pouvant limiter leur ampleur
- Un coût élevé d'animation

■ DATES / DURÉE

Lancement : 31 mars 2012

■ DONNÉES

- 15 agriculteurs engagés

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Gabriel SOULARD et Manuel LÉGER
02.33.81.75.75
<http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/>



Parc Oise - Pays de France

Campagne éco-citoyenne

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Chaque année, le Parc propose à ses habitants la mise en œuvre de gestes écocitoyens au quotidien (compostage, écojardinage, économies d'énergie...). Ces « Campagnes écocitoyennes » s'appuient sur un réseau de Correspondants Parc, habitants bénévoles formés par le Parc, qui relaient l'information au sein de leurs communes et de leurs quartiers, avec divers outils de sensibilisation dont un site internet dédié (site internet du « Défi Eco citoyen du Parc »).

Les objectifs sont d'amener de plus en plus d'habitants à une prise de conscience des enjeux du développement durable et de la transition écologique et de les former aux bonnes pratiques et aux bons gestes dans leur vie quotidienne.

Les Campagnes éco citoyennes sont également un moyen pour le Parc de tisser des liens plus directs et étroits avec sa population et de l'impliquer dans le projet de territoire.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Consommations domestiques réduites (moins de déchets, baisse des consommations en matière d'eau, d'énergie, etc.)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Une implication directe d'un noyau d'habitants dans la mise en œuvre des objectifs de la charte, en matière de sensibilisation du public à l'écocitoyenneté

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Temps d'animation important pour faire vivre et dynamiser le réseau des Correspondants Parc
- Développer de nouvelles actions en matière d'écocitoyenneté avec les Correspondants Parc

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01/01/2007

■ DONNÉES

- 45 Correspondants Parc
- 2500 foyers écocitoyens
- 30 à 40 manifestations par an

■ RÔLE DU PARC

Maître d'œuvre

■ CONTACT

Valérie MÉMAIN
03.44.63.65.65
<http://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>



©Parc Oise - Pays de France



Parc du Perche

Résorption de la vacance dans les centres-bourgs

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2013, le territoire du Parc comptait 4700 logements vacants, soit près de 9 % des logements. Les centres bourgs sont particulièrement touchés et de plus en plus impactés par ce phénomène : la vacance a augmenté de 27% en 5 ans dans les pôles. Face à cette situation de délaisement des bourgs pôles au profit des périphéries, le Parc mène depuis janvier 2015 une mission sur la revitalisation des centres bourgs et plus précisément sur la résorption de la vacance.

L'étude est réalisée sur 19 bourgs pôles retenus ayant un taux de vacance supérieur à 7%. Il s'agit dans un premier temps de recenser les biens vacants, les localiser, identifier les propriétaires et comprendre les raisons de leur inoccupation. Dans un second temps, il est envisagé de réinsérer certains biens sur le marché immobilier, à partir d'outils existants ou en élaborant des outils innovants.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réduction des surfaces urbanisées pour l'habitat

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Recensement réalisé avec les élus et les agents communaux dont la connaissance du terrain permet bien souvent de déterminer la raison de l'inoccupation des logements

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Action sur le patrimoine privé en secteur rural peu tendu
- Innovation dans les outils financiers pour rendre les logements attractifs

■ DATES / DURÉE

Lancement : 5 janvier 2015

■ DONNÉES

- 912 logements vacants identifiés
- 19 bourgs étudiés

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Élise COMBATALADESSE
02.33.85.36.36
<http://www.parc-naturel-perche.fr/>



Parc Périgord-Limousin

Plateforme de Rénovation de l'Habitat Privé

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'habitat individuel représente 52 % des consommations d'énergie et 35 % des rejets de gaz à effet de serre du territoire du Parc. Le renforcement de la performance thermique des logements est donc une priorité. Cet objectif se traduit par de nécessaires travaux de rénovation : isolation, amélioration des installations de chauffage, utilisation d'énergies renouvelables...

Le projet "plateforme de rénovation" propose l'accompagnement complet de 120 chantiers de rénovation lourde (diagnostic, préconisations de travaux, aide au choix des entreprises, au suivi des travaux et à leur réception, suivi individuel à l'issue des travaux). Il comporte un volet animation auprès des professionnels du bâtiment et de l'immobilier pour inciter les artisans à se former et à se grouper et sensibiliser les agents immobiliers et notaires. Une signalétique "performance énergétique" sera créée en partenariat avec les distributeurs de matériaux. Le projet s'attellera également à la recherche de solutions aux problèmes de financements avec les acteurs du financement.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Gains attendus en terme d'économies d'énergie et de diminution des émissions de GES

■ DATES / DURÉE

Lancement : 1 juillet 2015

■ DONNÉES

- Objectif : 120 chantiers
- Financement : >50 % sur fonds publics

■ RÔLE DU PARC

Animateur, accompagnateur

■ CONTACT

Victor LUMINEAU
05.53.55.36.00
<http://www.parc-naturel-perigord-limousin.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission
- Mobilisation de tous les acteurs de la filière
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « plateformes territoriales de la rénovation énergétique »

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficultés sur l'isolation du bâti ancien avec un arbitrage à faire entre esthétique et performance visée (isolation par l'extérieur)



©Parc Périgord-Limousin

Parc du Pilat

S'adapter au changement climatique

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Énergie du Pilat, le Parc accompagne une commune et plusieurs familles dans une opération test sur la question de la vulnérabilité face aux changements climatiques. L'objectif est de doter à terme les communes de solutions opérationnelles pour anticiper les changements climatiques et réduire la vulnérabilité de leur population face à ces évolutions.

Le projet se déroule en 3 temps : présentation aux élus et habitants des concepts clés de l'adaptation au changement climatique, organisation de la réflexion autour de 3 finalités : la sécurité, la santé et la qualité de vie des habitants, partage des définitions et des enjeux pour identifier ensemble les solutions locales.

Ainsi, 2 réunions avec les élus et 2 réunions avec les familles ont été réalisées. Puis, une réunion tous ensemble afin de partager le diagnostic et les propositions de chacun des groupes pour élaborer un document final validé par tous et enfin une réunion publique. Une méthodologie a ainsi été mise en place, à la fois sur le diagnostic de vulnérabilité et sur la manière d'associer élus et population.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau (érosion, réimplantation de haies, diagnostics et réaménagement de mares)
- Diagnostic thermique des bâtiments communaux
- Balade thermographique et analyse des maisons des familles participantes

■ DATES / DURÉE

Sensibilisation : janvier à mars 2013

Réalisation des actions : depuis mars 2013

■ DONNÉES

- 5 familles, 8 enfants, 19 élus participants
- 40 enfants vont à l'école à pied

■ RÔLE DU PARC

Maître d'œuvre

Ensemblier, accompagnateur

■ CONTACT

Sophie BADOIL

04.74.87.52.01

<http://www.parc-naturel-pilat.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Des actions concrètes réalisées suite au projet : pédibus, parkings drainants, plantations d'arbres, valorisation du covoiturage, etc.
- Un groupe d'élus constitué à l'échelle du Parc pour déployer les connaissances acquises

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Une animation lourde et complexe
- Développer la sensibilité à l'adaptation au changement climatique dans les autres communes



©Parc du Pilat - Julien Flament

Parc des Préalpes d'Azur

Défis pour la transition énergétique

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur la transition énergétique afin d'impulser des initiatives auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif est d'élaborer une stratégie énergétique adaptée aux enjeux spécifiques du territoire dans une logique de solidarité et d'équité.

L'AMI vise à soutenir des porteurs de projet en phase de préfiguration (structuration, rédaction de l'action, recherche de partenaires...) en vue de la réalisation effective du projet, en amont de financements complémentaires mobilisables par ailleurs pour le développement opérationnel de l'action.

Les lauréats reflètent la diversité des actions possibles dans ce domaine : éclairage public dans les communes, accompagnement de l'autoréhabilitation vers les publics précaires, innovation autour du covoiturage, diagnostics développement durable pour les stations de ski, étude sur le développement du coworking.

Cet appel à projet conforte la nécessité d'une approche transversale du sujet.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Baisse de la consommation d'électricité : éclairage public, autorénovation
- Baisse des émissions de carbone : tiers lieu, mobilité partagée

■ DATES / DURÉE

Lancement : 24 janvier 2015

Durée : 1 an

■ DONNÉES

- 5 projets retenus
- Financement : 60 000 € (fonds publics)

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Augustin GAMOT

04.92.42.08.63

<http://www.pnr-prealpesdazur.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Implication d'un grand nombre d'acteurs (collectivités, associations, entreprises) : la transition énergétique est l'affaire de tous
- Une part importante d'innovation sociale et technique

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficulté à mobiliser des acteurs issus du territoire du Parc (mobilisation forte de la périphérie niçoise)
- Réaliser les études et projets lauréats et évaluer leur impact réel sur le territoire
- Renouveler cet AMI



©Parc des Préalpes d'Azur

Parc des Pyrénées Ariégeoises

L'éco-défi des artisans

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'éco-défi des artisans est proposé en partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège. Cette opération a pour but de valoriser les professionnels qui s'engagent à réaliser des actions concrètes en faveur de l'environnement sur des thématiques telles que l'énergie, les transports, les déchets, les emballages, les éco-produits, la gestion de l'eau.

Il est proposé aux entreprises de relever au minimum 3 défis parmi une liste prédéfinie afin d'obtenir le label « éco-défi des artisans ». Tous les défis proposés ont un intérêt environnemental mais aussi économique pour le chef d'entreprise : économie d'énergie, diminution des coûts, gain de productivité. Selon le nombre de défis réalisés, les artisans reçoivent un label différent : 3 défis = éco-défis, 4 à 6 défis = éco-défis de bronze, 7 à 9 défis = éco-défis d'argent, 10 défis et plus = éco-défis d'or.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en valeur des entreprises actives en matière de développement durable
- Accompagnement gratuit et personnalisé d'un conseiller de la chambre de métiers et de l'artisanat

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Animation parfois chronophage
- Organiser l'éco-défi sur tout le département

■ DATES / DURÉE

2016 - 2018

■ DONNÉES

- Objectif 2018 : 20 entreprises labellisées éco-défi, 25 éco-défi de bronze, 5 éco-défis d'argent

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Luce RAMEIL
05.61.02.71.69
<http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>



Parc des Pyrénées catalanes

Territoire d'expérimentation d'actions de mobilité innovantes en zone de montagne (TEAMM)

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), en partenariat avec le Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et EDF, a lancé fin 2013 une étude-action sur la mobilité dans les territoires ruraux de montagne. L'objectif est de concevoir et expérimenter des solutions de mobilité alternatives à l'usage individuel et systématisé de la voiture, répondant aux besoins et aux attentes du territoire.

Un diagnostic intégrant des enquêtes de terrain a été réalisé, puis 4 ateliers d'acteurs (regroupant élus, institutionnels, partenaires privés et associatifs, usagers) ont été organisés afin de discuter des résultats de la première étape et des solutions à mettre en œuvre.

Des actions prioritaires ont été identifiées dans le cadre de ces ateliers (complémentarité des transports existants, communication sur l'offre disponible, mise en œuvre d'un réseau d'auto-stop organisé, développement des pistes cyclables et cheminements piétonniers, ...) et seront mises en œuvre dès 2016.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Baisse des émissions de gaz à effet de serre via le développement d'alternatives à la voiture individuelle, les transports étant le 2ème secteur le plus énergivore du territoire

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- L'implication d'acteurs du territoire très différents pour développer des solutions pour et avec les acteurs locaux
- Des thématiques spécifiques : mobilité touristique, mobilité transfrontalière

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Difficulté de mise en œuvre du fait d'un partage de la compétence transports entre plusieurs autorités
- Mettre la mobilité au premier plan des préoccupations du territoire (appel à projet TEPCV)
- Réaliser des actions opérationnelles dès 2016

■ DATES / DURÉE

Lancement : fin 2013

■ DONNÉES

- 5 Parcs impliqués dans la démarche : Parcs des Grands Causses, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy pour le Massif Central ; Parcs des Pyrénées Catalanes et des Pyrénées Ariégeoises pour le Massif des Pyrénées

■ RÔLE DU PARC

Co-animateur, accompagnateur

■ CONTACT

Laure-Hélène LEBEAU
04.68.04.97.60
<http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/>



© Parc des Pyrénées catalanes

Parc du Queyras

Centrales villageoises photovoltaïques

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Mené à l'échelle de la Région Rhône-Alpes, le projet des centrales villageoises photovoltaïques s'est développé en réaction aux centrales au sol qui mettent à mal les terres agricoles et aux panneaux individuels qui sont posés sans réflexion. Pour éviter l'effet timbre poste et optimiser la production d'énergie, l'objectif est de couvrir les toitures de panneaux photovoltaïques grâce à un investissement collectif. De nombreuses études ont été nécessaires pour monter ces projets : faisabilité technique, insertion paysagère et patrimoniale, volets juridique et économique,...

Pour tendre vers l'autonomie énergétique, le Parc accompagne un groupe de citoyens dans la création d'une centrale villageoise photovoltaïque. Le projet concerne l'implantation de panneaux photovoltaïques sur 10 toits appartenant à des particuliers ou à des collectivités. Les propriétaires louent leur toit à une société (SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Collectif) créée par les habitants.

Le financement du projet se compose d'une partie de capital apportée par des citoyens, des entreprises et des collectivités (environ 40 000 euros), d'un emprunt bancaire et de subventions.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Production d'électricité estimée : 87,6 kWc

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Des citoyens regroupés pour produire de l'énergie
- Une épargne engagée qui profite au territoire

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Complexité des montages juridiques et techniques
- Couvrir un nombre de toitures plus important

■ DATES / DURÉE

Lancement : printemps 2014
Fin de la pose des panneaux : novembre 2015

■ DONNÉES

- 182 sociétaires et 85 000 € de parts sociales
- Coût des travaux : 285 000 € HT

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Antoine DÉTRIE – 04.92.46.88.20
<http://www.pnr-queyras.fr/>
<http://www.centralesvillageoises.fr>
<http://ener-guil.blog4ever.com>



Parc Scarpe - Escaut

Gouvernance territoriale pour une alimentation durable

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le projet a pour ambition de redéfinir les modalités d'échange et de coopération entre les différents opérateurs économiques et publics, pour redonner à tous, et prioritairement aux citoyens, les moyens d'agir sur son alimentation et ainsi de restaurer la confiance indispensable à "l'équilibre du système". C'est une recherche-action pour une alimentation durable. Elle associe l'ensemble des parties prenantes, et tout particulièrement les citoyens-mangeurs, aux recherches, aux évaluations, aux décisions, à l'information et à la mise en œuvre de solutions concrètes.

Les objectifs sont de construire et conduire un projet collaboratif en faveur d'une alimentation durable qui réponde aux enjeux énergétiques, écologiques, économiques et sociaux du territoire du Parc. Pour ce faire, il faut développer des processus incubateurs, producteurs d'innovation sociale et de coresponsabilité pour le territoire, ainsi que des actions qui améliorent le bien-être et la santé des individus. Cela se traduira par l'écriture collective d'un plan d'action multi-acteurs à court, moyen et long termes qui modifie en profondeur le système alimentaire local pour une transition énergétique, écologique, économique et sociale.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Augmentation de la part de l'agriculture biologique
- Diminution des intrants et des émissions de GES par les transport
- Diminution des emballages
- Limitation du gaspillage alimentaire

■ DATES / DURÉE

2015-2017

■ DONNÉES

- Population cible : 190 000 habitants
- Nombre de communes : 55

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Agnès LAVERGNE
03.27.19.19.70
<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en avant de la co-responsabilité qui n'est pas naturelle dans le système alimentaire actuel

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Résistances au changement
- Complémentarités / concurrence entre acteur



©Parc Scarpe - Escaut



Parc du Vercors

Observatoire éco-climatique

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Au carrefour de plusieurs influences climatiques, le Vercors possède une biodiversité très riche avec notamment la présence d'espèces considérées comme reliques glacières. Son climat est en forte évolution ; les scientifiques veulent surveiller les changements climatiques locaux et leurs conséquences sur la biodiversité et les milieux.

Le territoire a été pourvu d'une instrumentation conséquente (réseau de stations météorologiques avec de longues séries, enregistreurs de température et d'humidité,...). Le suivi des espèces est réalisé avec le conservatoire botanique. Certains de ces suivis permettent également de mesurer les impacts de changement de pratiques agricoles et/ou forestières. L'observatoire éco-climatique est doublé d'une dimension hydrologique, puisque les enjeux autour de la ressource en eau sont forts et les changements climatiques vont accentuer les menaces qui pèsent sur elle.

Les premiers résultats montrent que l'influence méditerranéenne est de plus en plus forte. Les scientifiques ont pu constater les prémices de la disparition et de l'apparition d'espèces animales et végétales. Les analyses ont également permis de mettre en évidence les grandes évolutions du passé.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Apport de connaissances sur le changement climatique

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en relation des chercheurs de différents laboratoires
- Labellisation « Zone Atelier Alpes » du CNRS

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Prolongement incertain des investissements financiers, techniques et humains mis en place pour cet observatoire
- Pérenniser l'observatoire

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2 mai 2004

■ DONNÉES

- 11 ans de données collectées
- 3 programmes de recherche par an

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage sur les stations météorologiques

■ CONTACT

Benoît BETTON et Pierre-Eymard BIRON
04.76.94.38.26
<http://www.parc-du-vercors.fr/>



©Parc du Vercors





Parc du Verdon

Tiers-lieux : travail partagé et télétravail

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc a lancé une étude-action « Travailler autrement au Verdon » visant à implanter 1 à 3 espaces de travail partagé. Cette réflexion s'est engagée suite à une étude sur la mobilité qui indiquait que près de 40 % des actifs résidant sur le Parc travaillaient en dehors du territoire. Ces mouvements pendulaires sont fortement producteurs de gaz à effet de serre, dans un territoire où les déplacements représentent 50 % des émissions.

Accompagné dans la démarche par le prestataire Ocalia, le Parc a souhaité proposer des solutions alternatives à ces mouvements pendulaires en articulant le projet autour de 3 axes : le lien social, le développement économique au service des territoires et la transition énergétique.

Trois communes se sont engagées dans cette action en proposant des locaux et un soutien à la démarche. Dans le même temps deux opérateurs de coworking ont été intégrés dans la gouvernance des projets Verdon (une couveuse d'entreprise et une association). Ces différentes synergies sont porteuses de partenariats entre acteurs publics et privés.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution des déplacements pendulaires domicile – travail et des émissions de gaz à effet de serre
- Relocalisation de la population active

■ DATES / DURÉE

Lancement : mars 2014

Réalisation prévue : 1^{er} trimestre 2016

■ DONNÉES

- 2 expérimentations dans des lieux temporaires avec des salariés du Parc
- 3 projets retenus + 2 projets en cours de réflexion
- Financement : 30 000 € (fonds publics)

■ RÔLE DU PARC

Coordinateur

■ CONTACT

Pierre ANDRÉ

04.92.74.68.00

<http://www.parcduverdon.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Transformation d'un effet de mode en une réponse aux problématiques de développement territorial
- Intérêt affiché par des opérateurs « experts »

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Coordination du Parc, des 3 communes et des 2 opérateurs
- Parvenir à réunir une communauté d'usagers autour des trois lieux



Parc du Vexin français

Des idées pour le climat

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc souhaite accompagner le jeune public sur les thématiques du changement climatique et valoriser leurs initiatives en faveur du climat. Pour aider à la construction de ces initiatives, le Parc propose un appel à projet dédié à la mise en œuvre de ces actions aux écoles et collèges du territoire.

Le projet débute par une rencontre de la classe avec un chercheur et/ou un technicien pour débattre et mieux comprendre le changement climatique et ses impacts au niveau global. Puis le groupe choisit une initiative en lien avec une problématique locale. Cela peut concerner les mobilités, l'alimentation, la biodiversité, les énergies, l'habitat, la gestion des déchets...

Les élèves, à partir d'expériences, recherches documentaires et visites, élaborent leur projet. Les animateurs du Parc et ses partenaires éducatifs interviennent sur 4 à 6 séances en classe ou sur le terrain. Des visites de sites et l'intervention d'artistes pour une approche sensible du projet viennent compléter ces interventions. Chaque groupe participera à une journée de valorisation en juin.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Sensibilisation du jeune public aux enjeux du changement climatique
- Prise de conscience de l'impact écologique de leurs actions quotidiennes

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Mise en œuvre locale d'une problématique globale
- Rencontre entre le monde scientifique, les approches artistiques et le jeune public
- Développement du sens critique et de la prise de choix

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mobilisation des établissements du secondaire (collèges, lycées) plus difficile à réaliser
- Réaliser des actions concrètes sur le territoire
- Développer des actions transversales, en dehors des limites de l'établissement scolaire

■ DATES / DURÉE

Septembre 2015 à juin 2016

■ DONNÉES

- 10 établissements impliqués
- Financement : 20 000€

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage, coordinateur

■ CONTACT

Chantal AURIEL
01.34.48.66.10
<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>



Parc des Volcans d'Auvergne

Journée énergie du Parc

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Les objectifs visés par la Charte du Parc concernant l'enjeu de l'énergie sont d'atteindre, sur l'ensemble du territoire, une réduction de 30 % des consommations d'énergie et de production de gaz à effet de serre, ainsi qu'une production locale de 30 % d'énergies renouvelables par rapport aux consommations. Pour y contribuer, le Parc mène des actions de sensibilisation destinées aux élus et aux techniciens des collectivités et/ou à des groupes d'acteurs spécifiques (agriculteurs, professionnels du tourisme par exemple). Ces actions se présentent sous la forme de 3 à 5 « journées techniques énergie » par an.

Chaque journée est organisée autour d'un sujet particulier, de manière approfondie et pragmatique. Elles sont l'occasion pour les participants d'acquérir des connaissances, mais aussi de rencontrer d'autres acteurs et d'échanger autour d'expériences. L'objectif est d'aborder les projets mis en avant dans leurs aspects techniques, financiers et juridiques, afin de favoriser la prise de décisions des porteurs de projets.

Ces journées sont organisées en alternance dans le Puy-de-Dôme et le Cantal, sous la forme de visites de terrain.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Sensibilisation des acteurs du territoire à la question énergétique
- Amélioration de l'efficacité énergétique du territoire (optimisation de l'éclairage public, gestion énergétique du patrimoine bâti, zéro phytosanitaires)
- Incitation à la production d'énergie renouvelable

■ DATES / DURÉE

Lancement : 2010

Programme renouvelé tous les 3 ans

■ DONNÉES

- 3 à 5 journées techniques par an

■ RÔLE DU PARC

Maître d'œuvre

■ CONTACT

Virginie DELAGE

04.73.65.64.00

<http://www.parcdesvolcans.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Intérêt croissant des élus pour les sujets en lien avec l'énergie
- Approche transversale entre énergie, paysage, urbanisme et architecture
- Émergence de projets locaux

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Poursuivre cette action jusqu'en 2025
- Élargir les thèmes abordés
- Organiser des voyages d'études





Parc des Vosges du Nord

Bat'Innovant

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans le cadre du pôle d'excellence rurale « Dynamiser l'économie de l'habitat durable, fondée sur la valorisation des ressources locales », porté à l'échelle du Parc, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a construit un bâtiment pilote innovant dans les formets d'habitat individuel dense, les performances énergétiques et la mise en œuvre des ressources locales (paille, hêtre et pin sylvestre).

Ce bâtiment est constitué de deux maisons de type T5, reliées par une partie commune, des carports et une passerelle. La volumétrie et le vocabulaire architectural simples des bâtiments répondent à un double enjeu : proposer des constructions compactes qui tendent au passif et offrir des espaces assurant une forte intimité.

Pour le projet, la communauté de communes a utilisé du hêtre et du pin sylvestre issus de ses forêts communales. Afin de garantir la traçabilité des bois mis en œuvre, elle a choisi de scinder leur processus de transformation en autant de prestations que nécessaires : achat du bois provenant de forêts locales, prestations de sciage et séchage, de fabrication de lamellé-collé, de mise en œuvre des bois transformés sur le chantier (structure bois, menuiserie).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Bâtiment passif à 31 kWh ep/m² (chauffage/ECS) et biosourcé : faible énergie grise de tous les éléments constructifs

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Émergence d'un marché d'avenir pour les transformateurs de bois feuillus locaux
- Réalisation de la première structure porteuse en lamellé collé de hêtre en France

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Des partenariats multiples nécessitant un suivi permanent
- Reproduire le projet (groupement des bailleurs sociaux du département)

■ DATES / DURÉE

Lancement : 8 février 2012
Fin des travaux : fin 2015

■ DONNÉES

- 100 m³ de bois d'oeuvre = 10 emplois

■ RÔLE DU PARC

Assistance à Maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Pascal DEMOULIN
03.88.01.49.59
<http://www.parc-vosges-nord.fr/>
<http://www.sauer-pechelbronn.fr/>

